

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 320

AMENDEMENT

présenté par
M. Michoux, M. Chavent, Mme D'Intorni, M. Trébuchet, M. Michelet, Mme Lechon, M. Lioret,
M. Chenu et M. Gery

TITRE

Compléter le titre par les mots :

« malgré la disparition programmée de la filière automobile française. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel qui vise à préciser le titre de la présente proposition de loi.